



EVALUER LES SITES INTERNET

Source : inspirée de

<http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/competences/rechercher/methodologie/evaluation>

Bien qu'Internet soit devenu un outil indispensable, il faut être **très critique** sur ce qu'on y trouve puisque personne n'a sélectionné, révisé ou approuvé les informations retrouvées dans la majorité des sites Web. Contrairement aux médias traditionnels (livres, périodiques, etc.), le contrôle de qualité est minime. C'est pourquoi il est indispensable, sur un sujet qu'on ne connaît pas, de s'appuyer sur une grille de critères pour évaluer **la crédibilité** d'une source internet

Les 6 critères ci-dessous vous aideront à évaluer la validité d'un site internet



<https://pixabay.com/fr/loupe-google-moteur-de-recherche-76520/>

Voir aussi la grille synthétique réalisée par l'Université de Laval :

http://www.faireunerecherche.fse.ulaval.ca/fichiers/site_mmottet_2014/documents/Complnf/Ressources/GrilleEvaluationEnseignant.pdf

Les critères	Questions à se poser	Commentaires – Trucs & Astuces
<p>1. Qui est l’auteur ?</p> <p>L’auteur, personne physique ou morale (organisation, institution, association...) est celui qui « signe » le texte, soit parce qu’il l’a écrit, soit parce qu’il en assume la responsabilité morale (directeur de publication, coordinateur, ...)</p> <p>L’identification de l’auteur d’un site est souvent essentielle, pour pouvoir identifier clairement la nature du site, et évaluer la fiabilité de l’information.</p>	<p>Qui est l’auteur du document ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un organisme officiel ? - Une entreprise commerciale ? - Un particulier ? <p>Qu’a écrit l’auteur du document ? Est-il un spécialiste du domaine ? Quel est son point de vue, ses motivations ? Est-il reconnu dans cette discipline ? Quelle est sa notoriété ?</p> <p>Le document contient-il des éléments bibliographiques qui identifient clairement la situation professionnelle de l’auteur et son niveau d’expertise ?</p> <p>Le document est-il cité par un autre document fiable ? Pour quel organisme travaille l’auteur ?</p>	<p>a/ Bien explorer le site : pied de page de la page d’accueil, pages dédiées ("A propos", "Copyright", « Contacts » ...), adresse électronique... Regardez si l’auteur de la page Web est indiquée au début ou à la fin de la page. Regardez si ses compétences (profession, formations) sont mentionnées pour vérifier qu’il est bien un spécialiste du sujet traité dans le site. S’il s’agit d’un site personnel, recherchez l’auteur du site dans le bandeau ou les rubriques "Présentation", "Biographie", "CV"...</p> <p>b/ Consulter les métadonnées, qui contiennent des éléments de description du document, notamment parfois la mention de responsabilité, le nom de l’auteur, voire son adresse électronique. Pour afficher les métadonnées : menu "Afficher la source" (par le bouton droit de la souris)</p> <p>d/ Utiliser les outils de recherche généralistes et spécialisés : Après avoir trouvé le nom de l’auteur ou du propriétaire du site, faire une recherche sur les moteurs généralistes (Google...) ou spécialisés (Google scholar), pour trouver des informations sur cette personne.</p>
<p>2. Quelle est la date du document ?</p> <p>Si le thème traité évolue rapidement, vérifier que la date de création ou de mise à jour soit récente, car l’information peut n’être plus valable.</p>	<p>Quelle est sa date de création ? de mise à jour ? La période correspond-elle à vos besoins ? Les liens sont-ils toujours à jour ?</p> <p>Quelle est l’actualité de l’information proposée ?</p> <p>Y a-t-il une indication claire de la date à laquelle les documents ont été rédigés ? Ou la date de la première publication ? Ou la date de la dernière mise à jour ?</p>	<p>a) Lancer sur Google une requête sur l’adresse du site, puis en limiter les résultats aux pages publiées après le 1er janvier 2001 (par exemple) : dans la liste des résultats Google indique la date de publication</p> <p>b) Avec Firefox : aller dans OUTILS puis INFORMATIONS SUR LA PAGE</p> <p>c) S’il y a une bibliographie : repérer la date des documents et la date de consultation des sites internet. Vous aurez moins une idée de la période de référence du document que vous lisez</p>

Les critères	Questions à se poser	Commentaires – Trucs & Astuces
<p>3. Quelle est la fonction du document ?</p> <p>Un document peut répondre à différents objectifs : l'information, la formation, la vente, la propagande, etc. Il faut donc s'assurer que l'information trouvée soit la plus objective possible.</p>	<p>Les objectifs du site sont-ils clairement donnés ? (informer, défendre des idées, des opinions, des valeurs, vendre, propager des fausses informations...)</p> <p>Qui publie l'information ? Qui héberge le site : une compagnie, un organisme politique, religieux, etc. ?</p> <p>Le contenu informationnel se distingue-t-il nettement du contenu promotionnel ? : l'information est-elle accompagnée de publicités sur le sujet ? Ces publicités sont-elles clairement séparées du contenu des documents ?</p> <p>Est-ce un document scientifique, politique, de vulgarisation, d'expression, commercial, universitaire, personnel ?</p> <p>A qui le document s'adresse-t-il (public visé : grand public, spécialistes, initiés, scolaires...) ?</p>	<p>- Les sites Personnels : Sites de particuliers dont les objectifs peuvent être très divers : informer, convaincre, partager... Indices : Ils ont pour auteur un particulier qui parle en son nom. L'adresse URL comporte des éléments du genre «pagesperso-orange.fr», «.perso.free.fr». On y trouve de tout, du site le plus fiable au moins fiable. Il est donc très important dans ce type de site de vérifier l'expertise de l'auteur.</p> <p>- Les sites Collaboratifs : Sites alimentés (le plus souvent bénévolement) par un ou plus moins grand nombre de personnes et visant à partager des informations, à mutualiser des connaissances. (Ex : Wikipédia,). Il faut vérifier que la participation ne soit pas ouverte à tous et que les contributeurs soient sélectionnés pour leur expertise.</p> <p>- Les sites Institutionnels : Sites du gouvernement ou d'un organisme public dont l'objectif est d'informer les citoyens. Il s'agit généralement du type de site le plus fiable. Indices : - L'éditeur du site est un ministère ou un organisme Public (CNRS, INPES...). Pour les sites gouvernementaux, l'adresse URL se termine par .gouv.fr - L'éditeur du site est une université et son adresse URL commence par www.univ-[nom]. L'ensemble des points de vue sur le sujet sont généralement présentés.</p> <p>- Les sites associatifs, militants : sites créés par une association ou un organisme militant dont l'objectif est d'informer mais d'un seul point de vue, de convaincre l'opinion publique. L'information proposée n'est donc généralement pas neutre. Indices : - L'adresse URL finit souvent en .asso.fr ou .org / Un seul point de vue est présenté.</p> <p>- Les sites commerciaux : sites créés par une entreprise dont l'objectif, est de faire de la publicité et/ou de vendre des produits ou des services. Indices : - L'adresse URL se termine généralement par .com. Le site fait de la publicité et/ou propose des produits ou des services à vendre.</p>



Les critères	Questions à se poser	Commentaires – Trucs & Astuces
<p>4. Quelle est la nature de l'organisme « éditeur » ? (URL = Uniform Resource Locator)</p> <p>L'adresse URL se décompose en trois éléments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nom du protocole (http://, news://...) - nom de domaine (adresse du serveur hébergeant la ressource) - chemin d'accès à la ressource (il s'agit du nom du fichier et des sous-fichiers, et son emplacement). 	<p>Les URL sont les adresses des documents de l'Internet - l'endroit où l'on peut trouver une ressource précise.</p> <p>Quel est le nom du domaine ? (attention, pas toujours fiable)</p> <p>Quelle est l'extension de domaine ou géographique dans l'adresse URL ?</p> <p>S'agit-il du site personnel de l'auteur (l'URL contient le symbole ~, la page d'accueil pointe vers des photos de famille ...) ?</p> <p>S'agit-il d'un site fiable, crédible ?</p>	<p>Extensions thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> .gouv : site du gouvernement .com : site commercial .org : pour les organisations et les associations .net : pour les réseaux .info : site d'information .ac, .edu : site d'éducation. <p>Extensions géographiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - .fr : France - .be : Belgique - .ca : Canada <p>Effacer des parties de l'URL pour en apprendre plus sur le site - Trouver la page d'accueil du site web</p> <p>Utiliser Decodex pour vérifier la fiabilité de la source : http://www.lemonde.fr/verification/</p>
<p>5. Quelle est la notoriété du site ?</p> <p>La notoriété d'un site permet d'évaluer sa crédibilité: analysez aussi bien la quantité que la qualité des liens qui pointent sur le site</p>	<p>Ce site est-il référencé par d'autres sites ? Par des sites de qualité ? par des sites institutionnels ? par des blogs ?</p>	<p>Pour obtenir des infos sur un site : info:adresse web</p> <p>Pour obtenir les sites associés : related:adresse web</p> <p>Ex : related:lemonde.fr</p>

Les critères	Questions à se poser	Commentaires – Trucs & Astuces
<p>6. L'organisation du site, son ergonomie</p> <p>Cette question, qui peut paraître subalterne, révèle si les documents ont été relus par une tierce personne et si la responsabilité d'une organisation sérieuse est engagée.</p>	<p>La navigation dans le site est-elle aisée ? Les documents sont-ils rédigés dans une langue correcte (orthographe et grammaire) ? Les graphiques et schémas sont-ils clairement présentés, avec indication de la signification des axes, des séries, ... ?</p> <p>A propos des liens proposés par le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment sont-ils choisis ? sont-ils évalués ? Sont-ils en cohérence avec le contenu du site ? Sont-ils relativement exhaustifs sur le sujet ou sont-ils seulement indiqués à titre d'exemple ? Mènent-ils tous à bon port ? En d'autres termes, y a-t-il un contrôle périodique (et indiqué) de la validité des liens proposés ? Le site propose-t-il un corpus cohérent et complet, ou bien est-il encore "en construction" ? 	<p>Regarder la page d'accueil : est-elle bien renseignée ?</p> <p>Chercher un sommaire</p> <p>Repérer une bibliographie : Il faut regarder si l'auteur cite ses sources d'information, c'est-à-dire précise les documents sur lesquels il s'est appuyé pour réaliser le site ou la page et où il a trouvé les informations nécessaires : s'appuyer sur diverses sources imprimées (livres, périodiques) et électroniques est un indice de sérieux et de fiabilité</p> <p>Les sources utilisées pour rédiger les documents sont-elles identifiées et citées suivant les normes internationales ?</p>

EN BREF

Les sites les plus fiables sont généralement les sites institutionnels et les sites personnels et collaboratifs créés par des spécialistes du sujet. Les moins fiables sont les sites commerciaux, ainsi que les sites personnels dont on ne connaît ni l'auteur, ni son expertise dans le domaine.

Les sites associatifs posent problème quant à la neutralité de l'information. Une solution peut être de consulter des sites défendant des opinions opposées, afin d'avoir tous les points de vue sur le sujet.